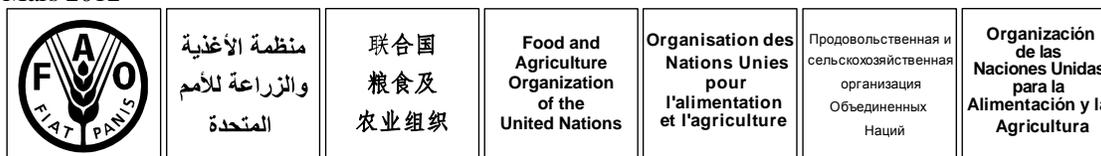


Mars 2012



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Septième session

Rome, 19 - 23 mars 2012

Budget et Programme opérationnel provisoires de la CIPV pour 2012

Point 9.4 de l'ordre du jour provisoire

I. Introduction

1. Sont présentés ci-dessous le Budget et le Programme opérationnel provisoires pour 2012. Les montants des dépenses sont basés sur les affectations du Programme ordinaire de la FAO pour 2012 et les contributions anticipées aux divers fonds fiduciaires. La finalisation du Budget et du Programme opérationnel provisoires 2012 actualisés sera effectuée lors de la réunion du Bureau de la CMP de juin 2012.
2. Les dépenses prévisionnelles relatives aux activités de 2012, ventilées en fonction des six objectifs quinquennaux proposés pour le Cadre stratégique de la CMP, figurent à l'annexe 1. Les dépenses de personnel prévues ont aussi été agrégées. Elles sont présentées en Annexe 2 afin d'identifier plus clairement leurs liens avec le budget. Les postes du Secrétariat n'étant pas pourvus en totalité, une estimation du pourcentage d'occupation des postes est fournie. Cette liste ne comprend pas les consultants – qu'ils soient recrutés ou bien prêtés dans le cadre d'une contribution en nature – affectés à des activités précises dans le cadre d'objectifs spécifiques. Toutefois, les totaux par objectif qui figurent à l'Annexe 1 englobent les dépenses de consultants.
3. En 2012, les activités du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) seront financées au moyen de fonds provenant du Programme ordinaire de la FAO, du Fonds fiduciaire de la CIPV, du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, du Fonds fiduciaire du système d'examen et de soutien de la mise en œuvre, du nouveau Fonds fiduciaire pour le développement des capacités et des paiements au titre des détachements de personnel auprès de projets de la FAO. Pour ce qui est des fonds fiduciaires, seules les contributions intégrées aux contributions consolidées pour 2012 figurent à l'annexe 1. Le solde du Fonds fiduciaire de la CIPV (y compris le report des années précédentes) est présenté séparément, à l'annexe 4.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

4. Malgré les efforts continus visant à réduire les principales composantes du programme de travail de la CMP (élaboration des normes, échange d'informations et développement des capacités, etc.), les dépenses prévisionnelles pour 2012 sont légèrement supérieures aux contributions.
5. En raison du passage de sept objectifs stratégiques au cours des cinq années précédentes aux six objectifs stratégiques proposés pour le nouveau cadre stratégique, les contributions et dépenses effectives pour 2011 ne sont pas fournies dans le présent document mais peuvent être consultées dans le rapport financier 2011.
6. Si les décisions prises lors de la septième session de la CMP (2012) nécessitent des ressources financières supplémentaires, il faudra peut-être annuler ou repousser à une année ultérieure certaines activités inscrites au Programme opérationnel provisoire. Le Secrétariat actualisera le Programme opérationnel provisoire pour 2012 après la septième session afin qu'il soit conforme aux décisions prises lors de cette réunion.

II. Programme ordinaire de la FAO

7. Le montant des ressources issues du Programme ordinaire de la FAO est approuvé par la Conférence de la FAO. Celle-ci se réunissant tous les deux ans, le budget de la FAO s'inscrit dans un cycle biennal : 2010-2011, 2012-2013, et ainsi de suite.
8. La contribution du Programme ordinaire de la FAO pour la première année de l'exercice est estimée (en février 2012) à 3 038 311 USD et couvre à la fois les charges fixes (salaires) et les charges variables (activités opérationnelles). Le Secrétariat apporte une contribution active au nouveau système de gestion axée sur les résultats (GAR) adopté par la FAO en ce qui concerne l'exposition détaillée du programme de travail de la CMP, l'obtention des contributions au titre du Programme ordinaire et la présentation de rapports sur les résultats attendus aux organes directeurs de la FAO. Ces tâches ont considérablement accru la charge de travail du Secrétariat.

III. Fonds fiduciaire de la CIPV

9. Le budget 2012 du Fonds fiduciaire de la CIPV est également présenté à l'annexe 1, dans un tableau synthétique qui regroupe les prévisions de contributions, de report et de dépenses. La République de Corée a informé le Secrétariat de son intention de contribuer au Fonds fiduciaire de la CIPV à hauteur de 100 000 USD en 2012. Ce fonds est soumis aux Directives financières relatives au Fonds fiduciaire de la CIPV, qui stipulent que le Secrétariat doit répartir le budget entre les membres de la Commission.

IV. Contributions à d'autres fonds d'affectation spéciale

10. Au cours de l'année 2012, les fonds fiduciaires bilatéraux associant la CIPV et des donateurs, notamment le Fonds fiduciaire de l'Union européenne et le fonds fiduciaire servant à financer les cadres associés (États-Unis), devraient également recevoir des contributions. Les contributions et dépenses prévues pour le Fonds fiduciaire européen apparaissent à l'annexe 1, car ce fonds sert à financer des activités du Programme opérationnel. L'autre fonds cité servant exclusivement à financer des postes de cadres associés, il ne figure pas à l'Annexe 1. Les budgets correspondant aux contributions et dépenses issues de ces fonds ne figurent pas en détail dans le présent document, car ceux-ci ont été soumis à des exigences particulières en matière d'information financière lors de leur création.
11. Le règlement du Fonds fiduciaire de la CIPV n'autorise pas l'adoption de financements pour des projets dans les pays en développement car le contenu et les dépenses prévisionnelles sont préétablis et ne sont pas soumis à l'approbation de la CMP.

V. Projets

12. Lorsqu'un membre du personnel est détaché et affecté à des projets de la FAO, tels que des projets du Programme de coopération technique (PCT), les dépenses de personnel correspondantes sont remboursées.

13. Il est prévu que le Secrétariat tire quelques recettes supplémentaires de la participation à des projets de la FAO (fourniture d'avis techniques, assistance dans la formulation des projets ou assurance qualité durant l'exécution des projets) au titre d'organisme de mise en œuvre.

VI. Financement extrabudgétaire

14. Afin que le programme de travail de la CMP pour 2012 puisse être exécuté, les fonds provenant du budget ordinaire de la FAO doivent être complétés par un financement extrabudgétaire sous la forme de contributions volontaires versées par des membres au Fonds fiduciaire de la CIPV ou à d'autres fonds d'affectation spéciale, et/ou de contributions en nature.

15. À cet égard, les membres sont encouragés à envisager des moyens d'apporter leur contribution, et le Secrétariat s'emploie activement à mobiliser d'éventuels donateurs.

16. Les contributions en nature (mise à disposition de personnel) déjà proposées pour 2012 apparaissent à l'annexe 2. Le Secrétariat négocie activement avec plusieurs pays au sujet de ces contributions en nature.

VII. Programme opérationnel de la CMP

17. Le Programme opérationnel provisoire pour 2012 est présenté à l'Annexe 2. Il énumère les activités qui doivent être menées par toutes les parties prenantes pour mettre en œuvre la CIPV, en fonction de chacun des objectifs et domaines stratégiques exposés dans le Plan d'activités de la CMP.

18. Le Programme opérationnel provisoire est élaboré à partir des recommandations du PSAT et du Bureau, ainsi que de la capacité potentielle du Secrétariat à l'exécuter, compte tenu des ressources limitées dont il dispose. Plusieurs activités planifiées ne sont pas budgétisées en raison du manque de moyens.

19. Cependant, plusieurs points figurant à l'ordre du jour de la septième session de la CMP (2012) peuvent avoir un impact significatif sur le Programme opérationnel et les ressources provisoires pour 2012. À l'issue de la session, le Secrétariat préparera le Programme opérationnel pour 2012 dans les meilleurs délais, en tenant compte des décisions prises et de toutes les informations complémentaires concernant les contributions aux fonds fiduciaires. Le programme sera ensuite finalisé avec le Bureau en juin 2012.

20. Le Secrétariat de la CIPV réalisera la plupart des activités. Néanmoins, toutes les parties contractantes sont encouragées à y participer en assistant le Secrétariat.

21. En outre, l'active participation des membres des organes subsidiaires de la CMP, notamment du Bureau et du PSAT, a une importance fondamentale dans l'exécution du programme de travail de la CIPV.

22. En 2012, le programme de travail du Secrétariat connaîtra une phase de forte consolidation. L'accent sera mis sur la mobilisation des ressources et les activités de plaidoyer en vue de renforcer la durabilité du programme de travail de la CMP et du Secrétariat. Cela signifie que tous les résultats attendus devront être ajustés pour pouvoir attribuer du temps de personnel aux questions stratégiques, en concertation avec le Bureau de la CMP.

23. La CMP est invitée à :

- 1) *prendre acte* des contributions et dépenses prévisionnelles du Secrétariat de la CIPV pour 2012, telles que présentées à l'Annexe 1 ;

- 2) *prendre acte* de la dotation en personnel du Secrétariat de la CIPV pour 2012, telle que présentée à l'Annexe 1 ;
- 3) *adopter* le Budget 2012 du Fonds fiduciaire de la CIPV, tel que présenté à l'Annexe 2 ;
- 4) *demander* au Secrétariat d'actualiser le budget et le Programme opérationnel pour 2012 compte tenu des décisions qui seront prises lors de la septième session de la CMP (2012) ;
- 5) *prendre acte* du fait que, au 31 décembre 2011, le Secrétariat a été informé par la République de Corée de son intention de contribuer au Fonds fiduciaire à hauteur de 100 000 USD en 2012, et par le Japon de fournir une aide en nature pour le développement des capacités ;
- 6) *encourager de toute urgence* les parties contractantes à contribuer au Fonds fiduciaire de la CIPV ;
- 7) *encourager* les parties contractantes à apporter des contributions en nature afin d'exécuter les activités figurant au Programme opérationnel de la CMP.

Annexe 1**BUDGET PROVISOIRE DE LA CIPV 2012**

As of December 31, 2012	Projected	Regular Programme	IPPC Trust Fund	EU Trust Fund	EU IRSS Trust Fund	CD Trust Fund	FAO Project Income
Revenue (2012) - estimates							
Staff Salaries - FAO Allotment	1,753,395	1,602,540				150,855	
Operational Funds - FAO Allotment	1,435,771	1,435,771					
Operational Funds - TF Allotment	2,492,811		1,133,336	360,000	535,475	372,000	92,000
Total Anticipated Revenue	5,681,977	3,038,311	1,133,336	360,000	535,475	522,855	92,000
Expenses (2012)							
Staff	2,027,339						
Non permanent Staff	1,040,311						
Regular Programme - operational	1,273,500						
Trust Fund for the IPPC - estimated	454,660						
European Community Trust Fund - participation	341,000						
European Community Trust Fund - IRSS	267,000						
Capacity Development	372,000						
Total Expenses	5,775,810						
Revenue less Expenses	(93,833)						
STAFF							
Secretary D-1	100%	264,036	264,036				
Coordinator P-5	100%	229,644	229,644				
Standards Officer P-4	100%	200,220	200,220				
Information Exchange P-4	100%	200,220	200,220				
Capacity Building P-4	100%	200,220	200,220				
Standards Officer P-3 (10 months)	80%	135,330	135,330				
Administrative Support G-5	100%	114,912	114,912				
Administrative Support G-4	100%	102,468	102,468				
Administrative Support G-3	100%	82,512	82,512				
STAFF (PROJECT FUNDED)							
IRSS P-4 - Implementation Review and Support System Officer	100%	163,000			163,000		
CD P-2 - Support officer (Japan)	100%	150,855				150,855	
Divisional Administrative Support (percentage of management, finance and support staff)	183,922	183,922					
HQ staff on regular or project posts (includes pro rata payment for FAO support)	2,027,339	1,713,484	0	0	163,000	150,855	0
General P3 short term	3 months	29000	29000				
IRSS P-2 short term analyst	11mth	83,413			83,413		
CD/IRSS P-2 short term technical resources and databases	11mth	83,446	8,280		41,723		33,443
CD Consultant Project management	11mth	117,114	58,557				58,557
CD Consultant Project preparation	6mth	63,800		63,800			
IE Consultant Resource Mobilization Communications	11mth	72,000	42,000	30,000			
IE Consultant Webmaster	6mth	30,000	30,000				
IE P-2 - short term Programmer for IPP	11mth	86,152	86,152				
IE P-2 - short term web design / programmer / editor	11mth	83,611	83,611				
IE Consultant Programmer	7mth	42,000	20,000	22,000			
IE Intern - communications	11mth	7,700	7,700				
SS P-2 - Standard setting APO (USA)	12mth	93,100	93,100				
SS consultant TPPT	60 days	15,000		15,000			
SS France - SC	1mth in-kind	0					
SS New Zealand - TPDP	10 days	0					
SS Japan SC	3mth	0					
SS New Zealand - TPFQ	30 days	0					
SS - Canada - SC OCS	55 days	0					
SS - Canada - Sea Containers	55 days	0					
SS Consultant TPPT	75 w/d	16,875		16,875			
SS Editor ISPMs	100 w/d	23,600		23,600			
SS Consultant TPG TPDP SC	40 w/d	11,400	11,400				
SS consultant publications		60,000	60,000				
CPM TAP		60,000	60,000				
IRSS TAP		60,000			60,000		
SS Intern	3mth	2,100	2,100				
Total Staff on Non-permanent posts	1,040,311	562,900	171,275	0	185,136	0	92,000
Total staff costs	3,067,650	2,276,384	171,275	0	348,136	150,855	92,000
PROVISIONAL OPERATIONAL EXPENSES							
Objective A: Protect sustainable agriculture and enhance global food security through the prevention of pest spread		823,660	510,000	229,660	84,000	-	-
Objective B: Protect the environment, forests and biodiversity from plant pests		150,000	35,000	115,000	-	-	-
Objective C: Facilitate economic and trade development through the promotion of harmonized, scientifically based phytosanitary		705,000	558,000	5,000	142,000	-	-
Objective D: Develop phytosanitary capacity for members to accomplish A, B, and C.		804,000	15,000	35,000	115,000	267,000	372,000
Objective X: Effective Collaboration with members and		115,500	110,500	5,000	-	-	-
Objective Y: Efficient and Effective Administration		110,000	45,000	65,000	-	-	-
Total operational costs	2,708,160	1,273,500	454,660	341,000	267,000	372,000	
2012 Projected Funds available	5,681,977	3,038,311	1,133,336	360,000	535,475	522,855	92,000
2012 Projected Funds Used	5,775,810	3,549,884	625,935	341,000	615,136	522,855	92,000
2012 Projected Funds Remaining	(93,833)	(511,573)	507,401	19,000	(79,661)	-	0

Annexe 2**PROGRAMME DU FONDS FIDUCIARE DE LA CIPV 2012**

Revenue (2012) - Balance 2011		
Operational Fund - TF Allotment for IPPC		1,133,336
Total Anticipated Revenue		1,133,336
Expenses (2012)		
Non Permanent Staff		171,275
Trust Fund for the IPPC - estimated		454,660
Total Expenses		625,935
Revenue less Expenses (to be carried over)		507,401
STAFF (PROJECT FUNDED)		
Temporary expertise (to be financed with non-staff resources):		
CD Consultant Project preparation		63,800
IE Consultant Programmer		22,000
IE Consultant Resource Mobilization Communications		30,000
SS consultant TPPT		15,000
SS consultant TPPT		16,875
SS Editor ISPMs		23,600
Total staff costs charged to IPPC Trust Fund		171,275
OPERATIONAL EXPENSES		
Objective A: Protect sustainable agriculture and enhance global food security through the prevention of pest spread		229,660
Objective B: Protect the environment, forests and biodiversity from plant pests		115,000
Objective C: Facilitate economic and trade development through the promotion of harmonized, scientifically based phytosanitary measures		5,000
Objective D: Develop phytosanitary capacity for members to accomplish A, B, and C.		35,000
Objective X: Effective Collaboration with members and stakeholders		5,000
Objective Y: Efficient and Effective Administration		65,000
Total operational costs		454,660
DETAIL OF IPPC TRUST FUND PROGRAMME		
A020001 The production of advocacy material to identify the role of the IPPC in sustainable crop intensification		100,000
A030102 Focus Group: revision of stds setting programme		4,950
A030307 Coordinate the work of 5 Technical Panels (TP) to ensure their work plans are delivered. Reports from these meetings will be posted on the IPP.		124,710
		229,660
B030001 At least 1 Expert Working Group meeting will be organized per annum and documents will be developed and posted on the IPP. Reports from these meetings will be posted on the IPP.		30,000
B040001 10 national/sub-regional capacity building workshops on Information Exchange.		25,000
B040002 Secretariat maintains, improves and manages the IPPC Web site to communicate the Secretariat's activities, to highlight RPPO and NPPO activities, to publish documentation relating to the IPPC, and to provide technical information on phytosanitary measures		60,000
		115,000
C020103 Editing and translation of the IPP manual.		5,000
		5,000
D020301 Meeting of phytosanitary capacity building experts to be convened to further develop capacity building work programme.		35,000
X020105 Develop a promotional plan and materials, including with relevant partners.		5,000
		5,000
Y020101 Produce on annual report on IPPC Activities and Resources		5,000
Y040106 Maintain the On-line Comment System (OCS) to allow all countries to provide comments on draft ISPMs on-line.		60,000
		65,000
TOTAL		454,660